Image not found or type unknown

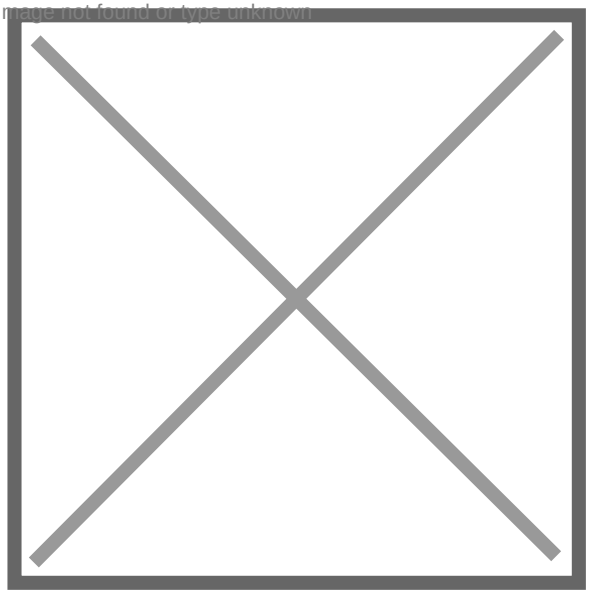

Explication notification

Par **ephemy**, le **12/12/2013** à **18:59**

Bonsoir

Je suis passé en correctionnel au bout de 4 ans après avoir fait 3 mois de prison et avoir signé pendant ces quatre années à la gendarmerie chaque quinze jour.

La sentence a été la suivant " condamnation a une peine d'emprisonnement de 4 ans d'emprisonnement dont 2 avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve de 2 ans "

Je ne comprends pas très bien ces termes et je me demande si le juge de l'applications des peines ne va pas me remettre en prison ?

Je souhaite avoir un peu d'explication, je me sens perdu.

Est ce que si je fais appel cela peut arranger les choses?

Merci d'avance

Par **Prison**, le **10/01/2014** à **17:27**

Non il va pas retourné en prison le sursis tombe seulement kan tu refait le même deli pendant la mise a l épreuve

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés